

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21466 - 79ÈME ANNÉE

## Le ministre de l'Intérieur et la ministre déléguée aux Outre-mer demain à Mayotte

### Crise à Mayotte : vers Wuambushu 2

Quelques jours après sa nomination au poste de ministre déléguée aux Outre-mer, Marie Guévenoux sera demain à Mayotte avec son ministre de tutelle, Gérald Darmanin. Le ministre de l'Intérieur compte en effet annoncer le lancement de l'opération Wuambushu 2 ? Est-ce la priorité de l'État alors que la population subit une crise de l'eau, un manque d'écoles, l'inégalité sociale, le mal-logement, la vie trop chère et que des barrages de bandits et de collectifs citoyens rendent aléatoires les déplacements ?

Paris s'apprête à monter une énième opération de diversion à Mayotte. C'est dans ce cadre que s'inscrit la visite demain de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, et de Marie Guévenoux, ministre déléguée aux Outre-mer. Dans ces premières paroles de ministre, Marie Guévenoux avait indiqué que Mayotte était la priorité.

Près de 50 ans après avoir refusé de reconnaître le résultat du référendum que Paris avait pourtant organisé, un gouvernement avait maintenu l'administration française à Mayotte. Le résultat est la suivant : pénurie d'eau, manques d'école, pauvreté massive, mal-logement général avec pour conséquence la montée de l'insécurité.

#### Où est l'égalité sociale ?

A Mayotte, des bandits dressent des barrages pour dévaliser chauffeurs et passagers. D'autres barrages sont levés par des collectifs de citoyens se proclamant « Forces vives ». Ces derniers veulent l'expulsion de réfugiés qui avaient construit leur abri près d'un stade. L'inégalité des personnes vivant à Mayotte avec celles qui vivent dans un autre département est consacrée dans la loi. Le SMIC y est inférieur, le RSA réduit de moitié, les prestations sociales sont loin d'être au même niveau. Ceci favorise l'émigration de Mahorais vers la France et La Réunion. En posant le pied sur notre pays, ils bénéficient instantanément des mêmes droits que n'importe quel autre citoyen.

#### Nouvelle diversion

Outre le problème de l'insécurité, la revendication est l'égalité sociale de Mayotte avec la France.

Mais plutôt que de s'occuper de répondre à ces questions, Paris monte une nouvelle opération de diversion : Wuambushu 2.

L'an dernier, Paris avait lancé Wuambushu, une opération militaire visant les personnes considérées par le gouvernement français comme des étrangers présents illégalement à Mayotte. Chaque année, plus de 20 000 personnes sont expulsées de Mayotte parce qu'elles n'ont pas de visa ou ne peuvent pas justifier leur nationalité française. Le lancement de Wuambushu 2 montre que Paris veut que l'opinion tourne son attention vers ces personnes afin que la population les juge responsables des problèmes de Mayotte. Mais nous sommes en 2023, le fil est trop gros. Le « diviser pour régner » a atteint en effet ses limites.

#### Mayotte département low-cost

Cette méthode de contrôle de la population de Mayotte a rendu la situation explosive, car Paris refuse d'assumer la conséquence de sa décision d'intégrer Mayotte et sa population à la France. C'est ce que rappelle le projet de faire de Mayotte « un sujet d'extraterritorialité » dans la Constitution de la République. Ceci va compliquer l'application de l'égalité sociale, car « un sujet d'extraterritorialité » n'est-il pas un moyen d'imposer une limite à l'intégration de Mayotte : un territoire administré par Paris où les habitants ayant la nationalité française ont des droits inférieurs aux autres citoyens.

Ainsi, grâce à un statut de département low-cost, Mayotte permet à Paris de garder le contrôle sur le canal du Mozambique en limitant ses dépenses et celle de l'Union européenne. Mayotte et les îles malgaches occupées par Paris représentent en effet près de la moitié de la surface de ce passage devenu encore plus stratégique compte tenu des tensions en mer Rouge causées par la guerre d'Israël à Gaza.

M.M.

# C'était le 11 février 1994 — il y a 30 ans à Grand-Ilet — Salazie

Il y a 30 ans cette année. Le 11 Février 1994, le cyclone Hollanda frappait la Réunion, causant sur son passage, à Grand-Ilet — Salazie, l'entière destruction de l'église de Saint-Martin. Salazie, une commune administrée par le Dr Raymond Vergès quelque 60 ans plus tôt.

**« C'est pas marqué dans les livres »**

Déjà sérieusement ravagée par les cyclones de février 1932 et janvier 1935, l'église a été entièrement reconstruite, selon les mêmes plans avec l'aide des paroissiens. « C'est pas marqué dans les livres », mais la municipalité du Dr Raymond Vergès — mai 1935 à avril 1942 — y a aussi apporté généreusement son aide et son soutien. Les témoignages des anciens corroborent cette information. Une précision qui a toute son importance compte tenu le feu nourri d'attaques et d'insultes dont le Dr Raymond Vergès avait été l'objet à l'époque de la part de ses détracteurs encouragés par l'attitude virulente de « l'Église » dans le débat politique envers les communistes.

**Monument historique depuis décembre 1982**

Unique en son genre, essentiellement en bois, l'église de Saint-Martin sera classée monument historique par arrêté du 22 décembre 1982 par le Ministère de la Culture en réponse au vœu formulé par le maire de la commune, Jean Claude Welmant et son conseil municipal le 10 avril 1979...

Ce vendredi 11 février 1994, dans l'après-midi, sous la violence du vent l'église de Grand-Ilet est soulevée comme un fêtu de paille et projetée sur le côté. Du monument historique, il n'en restera qu'un un amas de bois, de bardeaux et de zinc jonchant le sol. Sa reconstruction une fois encore à l'identique est vite décidée par les autorités, sous la responsabilité de l'architecte des bâtiments de France. Après plusieurs

mois de travaux financés essentiellement par l'Etat, la nouvelle église est inaugurée en avril 1997. Elle constitue aujourd'hui l'édifice le plus remarquable du village de Grand-Ilet, et le passage obligé des visiteurs.

**Raymond Vergès,  
un exemple impérissable ignoré par la  
municipalité de Salazie**

Des décennies se sont écoulées depuis la mandature du Dr Raymond Vergès à Salazie et sa disparition le 2 juillet 1957 à Saint-André. Du fait de la transmission des témoignages et des mémoires entre générations, l'église de Saint-Martin à Grand-Ilet reste toujours associée historiquement à l'ancien maire de la commune.

Rappelons par ailleurs que Raymond Vergès — outre les fonctions qu'il a occupées et les nombreux combats menés — a été médecin à la station thermale d'Hell-Bourg. Nommé en décembre 1931, il a été parallèlement chargé par l'administration coloniale de l'assistance médicale dans tout le cirque très peu desservi par les routes à cette époque. Son dévouement et sa compétence lui vaudront d'être nommé Chef du Service de la Santé de La Réunion, par le Gouverneur, le 13 décembre 1934, et aussi l'estime de la population qui le plébiscitera lors des élections municipales du 5 mai 1935. Cela va faire 90 ans l'an prochain. Député de la Réunion, il a été co-auteur de la loi du 19 mars 1946, abolissant le statut colonial de l'île.

Mais visiblement, cela ne suffit pas à la municipalité de Salazie qui continue d'ignorer l'éminent personnage que la commune a eu la chance de compter parmi les siens et ce, malgré les sollicitations pour qu'un hommage lui soit enfin rendu.

**Paul Dennemont**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

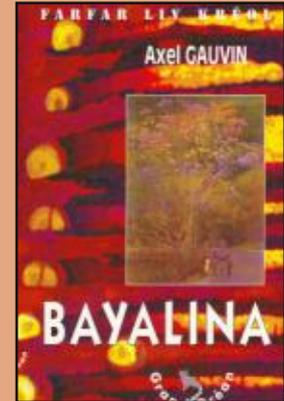
TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Bayalina

Bayalina, par Axel Gauvin... in roman dann la lang kréol rényoné,  
an fèyton dann Témoignages



## Samdi 8 séptanb (sinkièm morso)

– Tansion ! Gro Ivone, oté !

Ivone-là st'in gro pipe-litone-patte-jone i okipe la kantine. La fèsse ça : la fèsse léléfan. Son guèl : la guèl lipopotame. In ot afèr : son guinguin i santi pu transpirassion shofé. Iér, Rémon, en respé, la di amwin konmça Ivone la métresse lœ maire. Li di Kank i arive zéléksion, èl i rantr' dan l' ron kouttpié-kouttpoin pou son zaman. Mi kroi bien k' Rémon i admire Ivone-là :

– El lé for konm in bēf, oté ! Li di. Lœ bononme èl i poze la min dsi, li oublie son « Nom du Père ». Lœ « Nom du Père », in prièr anou, koulou ! Epila lœ maire, in boug bandé, lœ maire !

– In kittsonmanman, oui ! Mano i di.

Soman Mano i koze pou son ventr'. Inpé konm si, in koté, li té i gaingne pa kite kozman Rémon-là passe konm ça mèm ; épila, l'ot koté, li vé pa amontr' demoun çaq li pense. Apark mwin, na poin pérsone la-antandi son kozman...

Ivone i tonbe konm lœ shèf dan la kantine-là, sirtou k' la diréktrisse lé malade. Ivone mèm i tire lœ manzé, èl mèm i vèye dessi nou... en prinsipe, èl i vèye dessi nou ! Mé kèl vèye dessi nou èl i vèye ! Pou pa pérde son temps, pou pa son dent i trouve l'hèr i amize, pou pa kite son panse kriye la faimval, èl i tire pou son prope compte in zassiète büté deri-zariko. Dessi la tête piton-là èl i vèrse 2-3 bon loush kari la viande. Èl i assize au biro. Anou la ! En avan k'i di ! El i goulipiate ossi son koté. I fo Ari sanm Guèl-Roz i colle déyèr èl si zot i vé ratrape aèl. Tan k' lœ total, lœ kapital, lœ voyaz manzé, la-pa déboule dan son ventr', tan k' son pla lé pa prope konm la posh demoun oki, èl i voi pa anou, èl i antan pa anou : n'i pé trankilman fé toute kalité la kouyonade n'i vé, pa aèl pou fé in compte èk nou.

*Axel Gauvin*

La pankor fini...

# Oté

## Pa d'nouvèl, bone nouvel !

Mézami néna in moi bann La franss la nome in gouvèrnman kroupion, avèk prèsspa d'moune dédan é anpliské sa, lo moune ké l'avé sé konm ki diré demoune la pa invante la poude. Dann laktyalite téi di téi sava nome ankòr in vintaine moune mé téi nome pa.

Sé l'èr ké dann mon koin, mwin téi di gouvèrnman la désside lèss anou in pé trankil pou in foi. A bien roflèshir san miniss loutremèr mi panss ni pé viv. Antouléka sé sak mwin téi panss... Mwin la touzour antann mèm san gouvèrnman in péi i pé viv — antouléka sé lo ka l'Italie k'téi pass lo pli d'tan san gouvèrnman k'avèk.

L'avé solman bann maoré té apré rode in lintèlokitèr valab é konm zot téi trouv pa, fatigué oir lé z'ote bar shomin sé zot — batizé forss viv — k'la désside bar shomin épi kite lo baraz an plass konmsa kan zot i kour zot kaz lo soir sé bann indézirab téi pran zot plass dsi lo baraz. Antouléka l'avékékshoz okipé vinn-kate dsi vinn-kate.

Sa sé bann maoré é mi kite azot débrouye zot kari par zot mèm, vi ké gouvèrnman la sétyèm puissanss mondyal l'apré fé sak li l'apré fé avèk zot.

Mé pou rovnir dsi lo réstand'gouvèrnman i paré yèr dan la nuite la nome lo réstan é an parmi in bann miniss délégué-donk inn pou bann péi l'outremèr mi sava pa dir azot lo nom pars sa i shanz si tèlman souvan ké lé pa néssèssèr ankònb zot dik dir avèk sa. Biento nora in n'ote.

Pa d'nouvèl bone nouvel, mé in mové nouvel lé pa forsséman néssèssèr.

A bon antandèr salu !

*Justin*